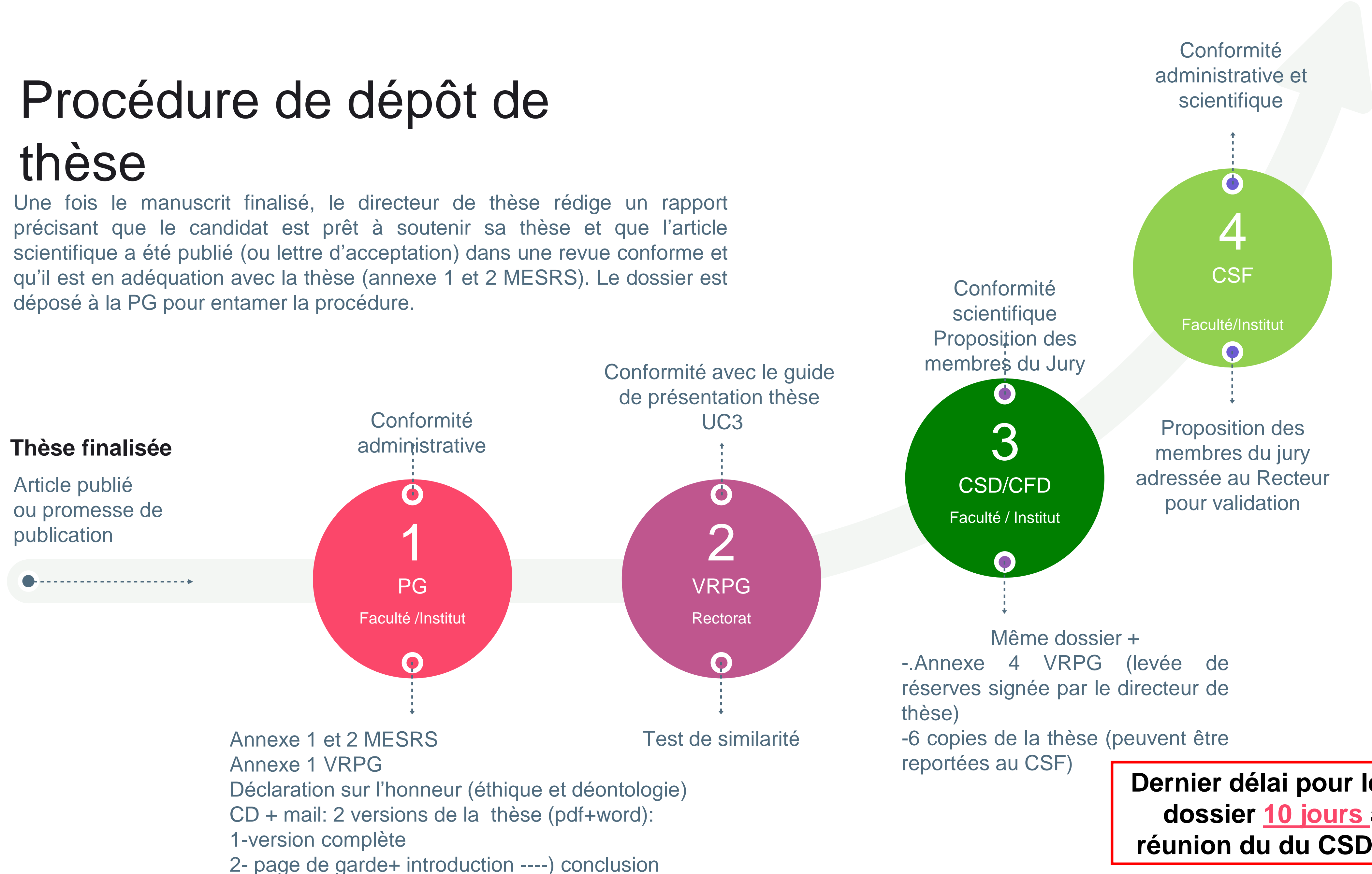


Procédure de dépôt de thèse

Une fois le manuscrit finalisé, le directeur de thèse rédige un rapport précisant que le candidat est prêt à soutenir sa thèse et que l'article scientifique a été publié (ou lettre d'acceptation) dans une revue conforme et qu'il est en adéquation avec la thèse (annexe 1 et 2 MESRS). Le dossier est déposé à la PG pour entamer la procédure.

Thèse finalisée

Article publié
ou promesse de
publication



Dernier délai pour le dépôt du dossier 10 jours avant la réunion du du CSD/CFD +++